



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tuberculose

Question écrite n° 53744

Texte de la question

M. Jean Proriol appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les moyens mis en place par la France afin de lutter contre la tuberculose. En effet, il semble que la France ait pris un certain retard en la matière, puisque notre pays n'a toujours pas adhéré à la stratégie DOTS (traitement de brève durée sous surveillance directe). Mise en place par l'Organisation mondiale de la santé à travers plus de cent pays dans le monde depuis 1995, cette stratégie a pourtant fait ses preuves dans toutes sortes de pays, petits ou grands, riches ou pauvres. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les raisons de la non-adhésion de la France à la stratégie DOTS.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53744

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2000, page 6442